

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE DE DIRECTION COUTANCES TOURISME *Portes du Cotentin*

Séance du 16 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin à 18h00, le comité de direction de Coutances Tourisme Portes du Cotentin, dûment convoqué par Madame la présidente, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de Coutances, sous la présidence de **Madame Valérie LECONTE**.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du compte-rendu du dernier comité de direction,
2. Bilan Qualité Tourisme du 1^{er} trimestre 2025,
3. Proposition de remplacement du représentant de l'Association d'Animation du Pôle de Saint-Sauveur (AP2SL),
4. Actualisation du dispositif saisonnier et astreintes 2025,
5. Projet Normandie 2027,
6. Présentation Label Association Village Patrimoine,
7. Actualisation et vote des tarifs des produits et prestations 2025,
8. Questions - informations diverses.

Présents :

Mesdames Sylvaine BOURY, Catherine DE LA HOUGUE, Aurélie GIGAN, Anne HAREL, Dominique IMBERT, Pauline LAINE, Valérie LECONTE, Martine LE MEUR TIPHAIGNE, Anne VILLAIN.

Messieurs Jacky BRIONNE, Jean-Luc BONNIER, Philippe D'ANTERROCHES, Frédéric DHOMBRES, Jacky GAILLET, Martial SALVI.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Madame Béatrice GOSSELIN ayant donné pouvoir à Monsieur Jacky GAILLET,
Madame Sophie LENOTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Martial SALVI,
Madame Valérie MERLEN ayant donné pouvoir à Madame Anne VILLAIN,

Absent(e)s excusé(e)s :

Madame Françoise GUILLON.
Messieurs Philippe HARDY, Jean-Louis SION.

Absent(e)s :

Messieurs Emmanuel HEUSSER (*démissionnaire*), Yves STURBEAUX.
Madame Majda TARDY-ZLASSI.

Invité(e)s :

Madame Audrey ALBERTOS, agent comptable de l'EPIC,
Monsieur Jacky BIDOT, président de Coutances mer et bocage (*excusé*),
Monsieur Vincent HARDEL, DGA Coutances mer et bocage (*excusé*),
Madame Marie-Ange LEBARGY, Trésorière de l'association AP2SL,
Monsieur Jérôme MARIE, DGS de Coutances mer et bocage (*excusé*),
Monsieur Laurent MAZURIE, DGSA de Coutances mer et bocage (*excusé*),

Madame Adeline HELAINE, directrice-adjointe,
Madame Laurence RACINE, directrice

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Laurence RACINE.

Madame LECONTE remercie les présents, excuse les absents, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance à 18h10.

Madame LECONTE souhaite la bienvenue à Madame LEBARGY, trésorière de l'association d'animation du Pôle de Saint-Sauveur.

N° 1 - Validation du compte-rendu du dernier comité de direction

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion du comité de direction du 22 avril 2025 qui a été préalablement adressé à l'ensemble des membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction **VALIDENT** le compte-rendu du dernier comité de direction de l'EPIC Coutances Tourisme, Portes du Cotentin, du 22 avril 2025.
Ainsi fait et délibéré.

N° 2 – Bilan Qualité Tourisme du 1^{er} trimestre 2025

Le Groupe Qualité Destination (GQD) permet de mettre en avant les dysfonctionnements au niveau de la destination et trouver des solutions. Cette année nous avons mis en place un questionnaire de satisfaction après chaque Tchat en ligne et le questionnaire de satisfaction papier est désormais en libre-service, mais très peu rempli par les visiteurs.

Madame RACINE présente en détail le rapport Qualité tourisme du 1^{er} trimestre 2025.

Au cours du 1^{er} trimestre 2025, le suivi qualité a permis d'évaluer la satisfaction des visiteurs à travers deux types de questionnaires : un questionnaire de satisfaction générale et un questionnaire de satisfaction des prestations.

Au total, 32 questionnaires ont été recueillis : 25 questionnaires « satisfaction générale » et 7 questionnaires « prestation ». La majorité des personnes ayant répondu sont satisfaites de la situation des locaux, des horaires d'ouverture, des renseignements et services fournis.

L'analyse des profils des visiteurs révèle une majorité de couples de plus de 55 ans, originaires de Normandie, séjournant en location saisonnière pour une durée d'une semaine et ayant découvert la destination par le bouche-à-oreille.

95 remarques orales ont été enregistrées : 47 positives et 48 négatives.

Les points positifs concernent la qualité de l'accueil reçu, les produits boutique, la nouvelle vidéo de présentation, la mise à disposition gratuite et dès le début de l'année des horaires des marées, la qualité de la brochure 2025, la réactivité des réponses aux demandes du chat en ligne, l'organisation de la journée des enfants à Agon-Coutainville, la situation et le tarif raisonnable de l'aire de camping-car à Agon-Coutainville, la beauté du jardin des plantes de Coutances.

Les remarques négatives concernent la fermeture prolongée du musée Quesnel-Morinière, le manque de transports en commun entre la gare de Coutances et la côte, la distribution des sacs poubelles à Agon-Coutainville, l'absence des chambres d'hôtes et hôtels dans le carnet de voyage, l'absence d'un livret des hébergements du territoire, la fermeture de nombreux commerces à Hauteville-sur-mer en hors-saison.

5 incidents techniques ont été signalés et notamment un problème avec l'écran de la borne tactile d'Agon-Coutainville, des problèmes de téléphonie et d'internet au bureau de Gavray-sur-Sienne et quelques dysfonctionnements divers dans les différents bureaux

4 suggestions ont été formulées, notamment pour l'affichage des horaires des marées sur le panneau lumineux d'Agon-Coutainville, et la mise en place de composteurs.

Concernant la gestion du courrier, 97 envois ont été effectués entre janvier et mars 2025. On constate une baisse notable en février et mars, probablement liée à l'envoi de la documentation via le Roadbook.

Le suivi du courrier souligne la satisfaction des visiteurs par rapport à la documentation reçue qui facilite l'organisation de leur séjour. Toutefois, il est à noter qu'il est plus difficile de joindre les personnes par téléphone en raison du nombre important d'appels pour du démarchage commercial. Les retours du suivi du courrier sont donc moindres.

Les avis en ligne sur My Google Business sont positifs, 3 notes de 5 étoiles ont été attribuées aux bureaux d'Agon-Coutainville et Coutances.

Plusieurs prestataires ont également reçu de belles évaluations, notamment le restaurant « Milette » (10/10), le producteur ostréicole Delanoë (8/10), la chambre d'hôte « La Synchronicité » (10/10), le camping « Les Garennes » (8/10), les sites naturels du havre de la Vanlée et les cabines de Gouville-sur-mer (10/10).

Madame RACINE suggère aux membres que compte tenu du faible nombre de retours des questionnaires en hors-saison, ce bilan pourrait n'être présenté en comité de direction une fois à deux fois par an au lieu de chaque trimestre.

N° 3 – Proposition de remplacement du représentant de l'association d'Animation du Pôle de Saint-Sauveur (AP2SL).

Vu l'article 3 des statuts de l'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Coutances Tourisme Portes du Cotentin,

Conformément aux statuts de l'EPIC, les conseillers communautaires, titulaires, membres du comité de direction sont élus par le Conseil communautaire pour la durée de leur mandat,

Conformément aux statuts de l'EPIC, les membres socioprofessionnels du comité de direction sont nommés par le président de Coutances mer et bocage, sur proposition des organismes concernés, et que leur mandat prend fin lors du renouvellement du conseil communautaire,

Conformément aux statuts de l'EPIC, en cas de vacance d'un siège par démission, le comité de direction doit approuver la désignation du remplaçant proposé par l'organisme représenté,

Considérant la démission de Madame Rose-Marie DUVAL, représentante de l'Association d'Animation du Pôle de Saint-Sauveur (AP2SL), de ses fonctions de membre du comité de direction de l'EPIC,

Considérant le courrier en date du 11 juin 2025 par lequel Monsieur Philippe CLEMENT, président de l'AP2SL, propose la désignation de Madame Marie-Ange LEBARGY en remplacement de Madame DUVAL,

Madame LECONTE invite Madame LEBARGY à se présenter aux membres. Madame LEBARGY, élue de la commune de Monthuchon est trésorière de l'association AP2SL.

Conformément aux statuts, il est demandé aux membres du comité de direction d'approuver la désignation de Madame LEBARGY au comité de direction en remplacement de Madame DUVAL au sein du collège des socioprofessionnels.

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents la désignation de Madame LEBARGY au comité de direction en remplacement de Madame DUVAL au titre de représentante de l'AP2SL.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction **APPROUVENT** la désignation de Madame LEBARGY en qualité de membre du comité de direction de l'EPIC Coutances tourisme (au sein du collège des socioprofessionnels) en remplacement de Madame DUVAL pour représenter l'association d'Animation du Pôle de Saint-Sauveur.
Ainsi fait et délibéré.

N° 4 – Actualisation du dispositif saisonnier 2025 et calendrier des astreintes

Conformément au débat d'orientation budgétaire et aux inscriptions budgétaires votées le 7 mars 2025, des entretiens de recrutement ont été menés pour l'embauche de saisonniers qui renforceront les équipes pendant la saison estivale.

Le dispositif saisonnier qui a été présenté lors du comité de direction du 22 avril 2025 a été modifié suite à la défection de deux renforts saisonniers retenus notamment pour le poste à Regnéville-sur-mer et celui de 2 mois au bureau d'Agon-Coutainville. Pascaline VIANDIER viendra donc renforcer l'équipe au bureau d'Agon-Coutainville à partir du 1^{er} juillet 2025 et Lucille LERIDAN prendra le poste de conseillère en séjour au château de Regnéville-sur-mer.

Le nouveau dispositif saisonnier est le suivant :

Poste	Durée	Candidat	Dates
Agon-Coutainville	5 mois	Charlène JAMES	1 ^{er} avril - 31 août
Agon-Coutainville	2 mois	Pascaline VIANDIER	1 ^{er} juillet - 31 août
Agon-Coutainville	3 semaines	Léa RAZEE	1 ^{er} au 20 septembre
Hauteville/Mer	2 mois	Anna LALLEMENT	1 ^{er} juillet - 31 août
Hauteville/Mer	2 mois	Emrys RIBOT	1 ^{er} juillet - 31 août
Coutances	5 mois	Léa RAZEE	1 ^{er} avril - 31 août
Gouville/Mer	2 mois	Manon BARBET	1 ^{er} juillet - 31 août
Blainville/Mer	2 mois	Isabelle FEUFEU	1 ^{er} juillet - 31 août
Cathédrale Coutances	2 mois	Enzo DESCHAMPS	1 ^{er} juillet - 31 août
Espace Saint-Nicolas	2 mois	Anatole FAURE	1 ^{er} juillet - 31 août
Regnéville/Mer	2 mois	Lucille LEURIDAN	1 ^{er} juillet - 31 août
Abbaye de Hambye	2 mois	ALMIN Jules	1 ^{er} juillet - 31 août

Autres informations RH :

L'arrêt maladie de Morgane ROUESSAY a été prolongé jusqu'au 6 juillet.

Les astreintes Week-end ont repris depuis le 15/06/25

Elles sont assurées en rotation par Laurence RACINE, Morgane ROUESSAY et Adeline HELAINE chaque week-end du 15/06/25 au 15/09/25.

Deux options de planning ont été soumises à la RH, l'une tenant compte du retour de Morgane ROUESSAY à compter du 7 juillet 2025, l'autre anticipant une éventuelle absence prolongée de Morgane ROUESSAY.

N° 5 – Projet Normandie 2027

L'année 2027, marquera le millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant. Cet anniversaire sera l'occasion d'une année de festivités autour du thème "Les Normands, peuple d'Europe", mettant en lumière les nombreuses épopées qui ont profondément influencé l'histoire du continent.

Porté par la Région Normandie, ce projet dépasse les frontières régionales pour rayonner à l'échelle européenne : de l'Angleterre à l'Irlande, en passant par les Îles Anglo-Normandes, l'Italie, la Norvège, le Danemark, et bien au-delà. L'objectif est de faire découvrir la richesse et la diversité de l'héritage normand à travers les territoires.

Le territoire de Coutances mer et bocage va prendre part à ces célébrations. Les acteurs de la culture se sont associés pour proposer un projet au programme riche et varié, à destination des habitants comme des touristes : spectacles, expositions, concerts et colloques sont en cours de préparation.

Coutances Tourisme est associé à ce projet et proposera une randonnée « animée » (ludique et peut-être théâtralisée) à Hauteville-la-Guichard sur les pas de Tancrede.

Afin de garantir la cohérence et la complémentarité des événements sur le territoire, les différents porteurs de projets répondront à l'appel à projets de la Région sous une bannière commune. La première phase de dépôt des demandes de financement est ouverte jusqu'au 25 juin.

Madame LE MEUR TIPHAIGNE demande si les autres acteurs culturels locaux (châteaux, manoirs, associations culturelles, etc...) ont été contactés pour s'associer au projet.

Madame RACINE répond que les acteurs locaux ont été contactés et le point a été abordé en commission culture. L'information doit être relayée pour que tous soient informés.

Madame DE LA HOUGUE précise que l'association « Comme un cri jaillit de la nuit » va s'associer au projet.

Madame GIGAN souhaite savoir s'il est possible d'enregistrer les commentaires audio faits pendant la randonnée, accompagnés des données GPS, afin de pouvoir les réutiliser après l'événement par les touristes et locaux.

Madame RACINE répond que cet enregistrement pourrait tout à fait être envisagé pour exploiter le travail réalisé pour cette randonnée. Pour le moment, seules les grandes lignes du projet sont définies.

Madame LEBARGY précise que dans le cadre de ce projet, l'association d'Animation du Pôle de St-Sauveur a commandé une exposition d'objets vikings qui sera présentée au musée Tancrede du 1^{er} juin au 30 septembre 2027.

N° 6 – Présentation du label Village Patrimoine

Madame LECONTE donne la parole à Monsieur BRIONNE pour qu'il présente aux membres du comité de direction le label Village Patrimoine.

Le label **Village Patrimoine** est un outil mis en place pour soutenir les petites communes rurales dans la valorisation de leur patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel.

Créé en 2003, ce label est destiné aux villages de moins de 2500 habitants qui œuvrent pour la valorisation de leur patrimoine, en mobilisant les habitants autour de projets permettant l'échange, la transmission et la promotion du patrimoine, de l'histoire, des savoir-faire et de l'identité de leur commune.

Origine et évolution du label

Créé en 2003 à l'initiative de Willy Missonier, chargé de mission culture et patrimoine dans les Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, le label a d'abord été expérimenté dans le Sud-

Manche, où 23 villages ont été labellisés. En 2009, le label s'étend au Nord-Pas-de-Calais, et prend une dimension nationale.

Malgré les bouleversements liés aux réformes 2013 et 2015, visant à réduire le millefeuille territorial, la dynamique ne faiblit pas. En 2016, les communes du Pays d'Artois sont labellisées. En 2019, une association nationale Village Patrimoine est créée pour gérer le réseau national et accompagner les villages labellisés. En 2020, la marque est déposée. Seuls les villages labellisés peuvent utiliser la charte graphique du label.

Principes fondamentaux :

Pour obtenir le label, une commune doit s'engager à respecter six principes fondamentaux :

- 1- Valoriser le patrimoine identitaire du territoire à travers des circuits de visite, des panneaux explicatifs ou des visites guidées,
- 2- Proposer au moins une activité liée aux traditions locales, aux savoir-faire ou à la vie culturelle (fête, événement, artisanat...),
- 3- Disposer de guides villageois bénévoles engagés,
- 4- Préserver la cohérence et l'harmonie architecturale et paysagère du village,
- 5- Ouvrir au public l'église ou autre lieu de culte,
- 6- Mettre en valeur le patrimoine par des aménagements paysagers en cohérence avec le patrimoine.

Rôle de l'Association Village Patrimoine

L'association Village Patrimoine a pour rôle de coordonner, au niveau national, l'action Village Patrimoine, d'évaluer la candidature des communes rurales pour l'obtention du label, d'accorder le label à l'issue d'une visite par un jury désigné avec l'accord de la structure relais, de porter assistance et conseil à tout acteur de l'Association.

Conditions pour devenir Village patrimoine

Pour prétendre au label, une commune doit : Compter moins de 2500 habitants, disposer d'atouts et éléments patrimoniaux, disposer d'une association locale pouvant porter le label, disposer d'habitants pouvant devenir Guide Villageois.

L'adhésion implique le versement d'une cotisation annuelle (0,25 € par habitant, plus 10 € pour l'association), ainsi que la mise en place d'un panneau d'information proposant un circuit de découverte du village.

La procédure d'obtention du label se déroule en plusieurs étapes :

- 1- Constitution d'un dossier de candidature, incluant une délibération du conseil municipal, une présentation générale de la commune, de ses atouts et éléments patrimoniaux, une présentation de la motivation de la commune et des acteurs impliqués.
- 2- Étude du dossier par la structure relais locale.
- 3- Visite de la commune par un jury mandaté par l'association.
- 4- Attribution du label si l'avis du jury est favorable.

Madame LE MEUR TIPHAIGNE s'interroge sur les arguments à mettre en avant pour inciter la commune à se faire labelliser Quels bénéfices la commune peut-elle tirer de ce label ?

Monsieur BRIONNE répond que l'intérêt majeur de ce label est d'encourager à la découverte rurale et de rendre la commune plus attractive en faisant connaître son

patrimoine à travers l'expérience et les connaissances de ses propres habitants. En adhérent, la commune profitera des échanges du réseau des communes adhérentes.

Mesdames BOURY et HAREL demande s'il existe un support de communication dans lequel sont référencées ces communes labellisées ou un document cartographique.

Monsieur BRIONNE répond qu'à ce jour, l'association ne propose aucun support répertoriant les villages labellisés du réseau mais qu'ils peuvent en produire un pour faire leur promotion.

Madame GIGAN demande dans quel but ce label est discuté en comité de direction de l'EPIC si devenir Village patrimoine émane de la volonté de la commune.

Monsieur BRIONNE répond que ce label est présenté aux membres pour information et que le réseau nécessite une structure relais sur le territoire pour être référente auprès des communes candidates et pour venir en appui à l'association Village patrimoine.

Madame LEBARGY demande si au travers de ce label, il serait possible de mettre en lumière certains lieux spécifiques présents sur des circuits de randonnées pédestres (tels que des calvaires).

Monsieur BRIONNE précise que la valorisation du petit patrimoine émane de l'initiative des communes et de leurs bénévoles engagés. L'association Village patrimoine n'a pas vocation à créer des contenus ni à produire des panneaux d'information spécifiques.

Madame GIGAN pense que le rôle de l'EPIC est peut-être de faire une réunion d'information avec les communes et les associations de valorisation du patrimoine pour encourager les communes à adhérer.

Madame HAREL demande qui doit s'acquitter de la cotisation de 0.25 € par habitant.

Monsieur BRIONNE répond que la charge de la cotisation par habitant revient à la commune, la structure relais doit toutefois adhérer à l'association.

Madame RACINE dit que, d'après les informations disponibles sur le site de Village Patrimoine, le rôle de la structure relais est de faire le relais d'information, de réceptionner et d'instruire les dossiers de candidature, déposer les demandes auprès de l'association, de venir en appui pour l'organisation des visites du jury...

Madame LECONTE conclut en soulignant la difficulté de désigner l'EPIC comme structure relais, en raison de la charge de travail que cela implique et de la fin prochaine du mandat des élus municipaux.

N° 7 Actualisation des tarifs des produits et prestations

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération de la communauté du bocage coutançais en date du 19 novembre 2014, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

Vu l'article 2 des statuts de l'EPIC Coutances tourisme,

Conformément aux activités liées à la vente de prestations, animations ou produits boutique par l'EPIC, il est demandé aux membres du comité de direction d'actualiser la liste des tarifs applicables pour 2025.

La liste des tarifs est annexée à la présente convocation. Cette liste sera mise à jour au fur et à mesure de la signature de convention de partenariat pour la prévention de billetterie ou vente de produits en dépôt.

Proposition d'ajout / modification de tarif(s)

- **ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL** : Changement du tarif du billet d'entrée à l'abbaye pendant la basse saison du 01/10/2025 au 31/03/2026. Le prix de vente du billet pour cette période est fixé à 13.00 €. Une commission de 1.50 € par billet vendu sera retenue par l'EPIC.

Conventions de partenariat en cours :

- **LA BALADE D'ANTON** : Renouvellement du partenariat pour la prévente de billets pour une visite découverte des parcs ostréicoles à bord d'un attelage motorisé. Une formule « Visite gourmande » associe une dégustation d'huîtres à la visite commentée. Les tarifs sont les suivants :

- Visite Classique : 17 € par personne dès 13 ans / 12€ par enfant de 4 à 12 ans / Gratuit pour les moins de 4 ans.

- Visite Gourmande : 25 € par personne dès 13 ans / 12€ par enfant de 4 à 12 ans / Gratuit pour les moins de 4 ans.

Une commission de 10% du prix de vente du billet sera retenue par l'EPIC.

- **ASSOCIATION SPORTIVE DU TENNIS GOUVILLAIS**, Renouvellement du partenariat pour la location des courts de tennis à Gouville-sur-mer. Le tarif est fixé à 8€ pour 1 heure de location. Une commission de 10% par billet vendu sera retenue par l'EPIC.

- **LA CANOPEE, BULLE DE SABLE**, Nouveau partenariat pour la réservation de séances de sophrologie sur les plages d'Agon-Coutainville et Blainville-sur-mer en juillet et août. Le tarif de la séance est fixé à 11 € par personne à partir de 16 ans et 9€ par personne de 10 à 15 ans. Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **MAUNA KEA**, renouvellement du partenariat pour la prévente de billets des séances d'initiation au Skimboard sur la plage d'Agon-Coutainville. Le prix de la séance est fixé à 20€ à partir de 7 ans. Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **UNDER GRANGE FESTIVAL** : Nouveau partenariat pour la prévente de billets pour le festival de musique programmé sur la commune de Cerisy-la-Salle du 29 au 30 août 2025. Le tarif pour un « pass 1 » jour est fixé à 22 € et à 40€ pour un « pass 2 jours ». Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **DEPARTEMENT DE LA MANCHE**, Renouvellement du partenariat pour la prévente de billets pour les concerts organisés dans le cadre du festival des traversées de Tatihou qui aura lieu du 9 au 13 août 2025. Une commission de 10% de la recette réalisée sera retenue par l'EPIC.

- **PARC ANGE MICHEL**, Nouveau partenariat pour la prévente de billets d'entrée au parc d'attraction Ange Michel. Les tarifs sont les suivants :

- 22€ par billet Haute saison à partir de 12 ans (retenue d'une commission de 1.30€ / billet vendu),

- 19.50 € par billet Haute saison pour les enfants de 95cm à 11 ans inclus (retenue d'une commission de 1.05€ / billet vendu),

- 21€ par billet Basse saison (avril, mai, septembre) à partir de 12 ans (retenue d'une commission de 1.20€ / billet vendu),

- 18.50 € par billet Basse saison (avril, mai, septembre) pour les enfants de 95cm à 11 ans inclus (retenue d'une commission de 0.90€ / billet vendu),

- SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES, Renouvellement du partenariat pour la prévente de billets des visites de la cathédrale de Coutances « Montez dans les tours ». Les tarifs sont les suivants :

- 8 € par billet Plein Tarif (aucune commission retenue),

- 4 € par billet Tarif Réduit pour les 10-25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS (aucune commission retenue),

- 4 € par billet Visites des parties basses uniquement.

Après l'exposé de Madame LECONTE,

Le comité de direction **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents les tarifs des produits et prestations tels que présentés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction **VALIDENT** les tarifs des produits et prestations tels que présentés. Ainsi fait et délibéré.

La liste complète des tarifs des produits et prestations est annexée au présent compte-rendu.

Tarifs des produits et prestations 2025

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION A TITRE PAYANT		
Désignation	Prix de vente public	Commission EPIC
TRAVERSEES MARITIMES		
Traversées vers Chausey avec Jolie France	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total
Traversées vers Jersey ou Guernesey avec Manche Iles Express	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total hors frais de carburant

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION		
Désignation	Prix de vente public	
ASCOMER - Inscription Vide-Grenier Blainville sur mer	2.50 € / mètre linéaire	10% du prix de vente
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif adulte	19.50 €	2.50 € par billet vendu
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif enfant (de 5 à 17 ans)	13.50 €	1.50 € par billet vendu
Billet entrée Airborne Museum - Plein Tarif à partir de 17 ans	10.50 €	1.50 € par billet vendu
Billet entrée Airborne Museum - Tarif Réduit de 6 à 16 ans	6.50 €	1.00 € par billet vendu
Billet entrée Airborne Museum - Gratuit pour les moins 6 ans	-	-
Billet entrée Abbaye du Mont - Tarif unique pour une visite réservée jusqu'au 01/06/2025	13.00 €	1.50 € par billet vendu
Billet entrée Abbaye du Mont - Tarif unique pour une visite réservée du 02/06/2025 au 30/09/2025	16.00 €	4.50 € par billet vendu
Billet entrée Abbaye du Mont - Tarif unique pour une visite réservée du 01/10/2025 au 31/03/26	13.00 €	1.50 € par billet vendu
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « A Paris » - Plein Tarif	31.00 €	2€ par billet
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « A Paris » - Tarif Groupe à partir de 10 pers	28.00 €	2€ par billet
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « La Belle Histoire » - Plein Tarif	31.00 €	2€ par billet
ARC EN CIEL PRODUCTIONS - « La Belle Histoire » - Tarif Groupe à partir de 10 pers	28.00 €	2€ par billet
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Spectacle « Ecroué de rire » Plein Tarif dès 12 ans	15.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Spectacle « Ecroué de rire » Gratuit pour les moins de 12 ans	GRATUIT	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Concert « Miossec » Plein Tarif dès 12 ans	25.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Concert « Miossec » Tarif réduit jusqu'à 11 ans	18.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Billet Concert Nicolas Peyrac « Les acoustiques improvisées » le 26.10.25 Plein Tarif dès 12 ans	15.00 €	10% du prix de vente

SERVICE CULTUREL AGON – Billet Concert Nicolas Peyrac « Les acoustiques improvisées » le 26.10.25 Gratuit jusqu'à 11 ans	GRATUIT	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON – Stage Cirque 5-7 ans Séance à la journée	11.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON – Stage Cirque 5-7 ans Stage semaine	45.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON – Stage Cirque 8-12 ans Séance à la journée	11.00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON – Stage Cirque 8-12 ans Stage semaine	45.00 €	10% du prix de vente
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE – Visite guidée Groupe – tarif de base pour 1 guide	110.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE – Visite guidée Groupe – Guide supplémentaire	90.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE – Visite guidée Groupe – majoration dimanche et jour férié par guide	50.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE – Visite guidée Groupe – Visite thématique sur mesure	200.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEE – Visite guidée Groupe – Conférence thématique	90.00 €	-
FAIM DE SHOW – Revival Music Festival – Billets concerts Festival du 18 au 20 juillet 2025	Tarif applicable par l'organisateur	10% du prix de vente
APP2R – Initiation Pêche aux praires (dès 12 ans) Sorties 2025	7,00 €	10% du prix de vente
APP2R – Initiation Pêche aux palourdes (dès 12 ans) Sorties 2025	7,00 €	10% du prix de vente
APP2R – Initiation Pêche aux palourdes (de 6 à 11 ans) Sorties 2025	3,00 €	10% du prix de vente
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visite cathédrale Montez dans les tours ! – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visite Cathédrale Montez dans les tours ! – Tarif réduit (10-25 ans, demandeurs d'emplois, guides conférenciers, étudiants, personnes en situation de handicap, titulaire de carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visite Cathédrale parties basses – PT	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visite Cathédrale parties basses – Gratuit moins de 10 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visite cathédrale sous les voutes gothiques – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visite Cathédrale sous les voutes gothiques – Tarif réduit (10-25 ans, demandeurs d'emplois, guides conférenciers, étudiants, personnes en situation de handicap, titulaire de carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visite Cathédrale sous les voutes gothiques – Gratuit moins de 10 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – La mer monte ! Tous à vélo ! – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – La mer	2.00 €	-

monte ! Tous à vélo ! – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)		
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – La mer monte ! Tous à vélo ! – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – L'Etrange visite de Coutances – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – L'Etrange visite de Coutances – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – L'Etrange visite de Coutances – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Trésor de paysage Pointe d'Agon – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Trésor de Paysage Pointe d'Agon – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Trésor de paysage Pointe d'Agon – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Coutances au fil des rues – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Coutances au fil des rues – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Coutances au fil des rues – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Regnéville vues sur mer – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Regnéville vues sur mer – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Regnéville vues sur mer – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Coutainville balnéaire – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Coutainville balnéaire – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Coutainville balnéaire – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Bains, villas et pêcheries à Hauteville – Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Bains, villas et pêcheries à Hauteville – Tarif réduit (de 10 à 25	2.00 €	-

ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)		
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Bains, villas et pêcheries à Hauteville - Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Sur les pas des chevaliers normands en Sicile - Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Sur les pas des chevaliers normands en Sicile - Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Sur les pas des chevaliers normands en Sicile - Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Reconstruire après la guerre, Coutances après 1945 - Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Reconstruire après la guerre, Coutances après 1945 - Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Reconstruire après la guerre, Coutances après 1945 - Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - En voilà des histoires...de l'art - Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - En voilà des histoires...de l'art - Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - En voilà des histoires...de l'art - Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Trésor de paysage Bocage - Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Trésor de paysage Bocage - Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Trésor de paysage Bocage - Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Musée maritime - Plein Tarif	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Musée maritime - Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	2.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Musée maritime - Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES - Atelier Bonjour les enfants : Archéologues juniors - Plein Tarif de 8 à 14 ans	4.00 €	-

SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Atelier Bonjour les enfants : Taille de Pierre – Plein Tarif de 8 à 12 ans	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Atelier Bonjour les enfants : Cathédrale – Plein Tarif de 8 à 12 ans	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Atelier Bonjour les enfants : Mosaïque – Plein Tarif de 8 à 12 ans	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Un jour au château – Plein Tarif	6.50€	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Un jour au château – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Un jour au château – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visitez le château avec le seigneur – Plein Tarif	6.50€	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visitez le château avec le seigneur – Tarif réduit (de 10 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation d'handicap, guide-conférencier, titulaire de la carte ICOMOS)	4.00 €	-
SERVICE PATRIMOINE ARCHIVES ET MUSEES – Visitez le château avec le seigneur – Gratuit jusqu'à 9 ans	-	-
ASSOCIATION TOURISME ET CHEMIN DE FER DE LA MANCHE – Visite guidée à bord d'un train touristique	Tarif applicable par l'organisateur	10% du prix de vente
LA CERISE SUR LE PLATEAU – Théâtre Les Oiseaux – Plein Tarif à partir de 27 ans	10.00 €	10% du prix de vente
LA CERISE SUR LE PLATEAU – Théâtre Les Oiseaux – Plein Réduit adhérent et jeunes de 13 à 26 ans	7.00 €	10% du prix de vente
LA CERISE SUR LE PLATEAU – Théâtre Les Oiseaux – Gratuit moins de 12 ans	-	10% du prix de vente
TOUS A VELO – Balade en VAE – Tarif Adulte dès 15 ans	55.00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO – Balade en VAE – Tarif enfant de 8 à 14 ans	25.00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO – Balade en VAE – Personne équipée	25.00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO – Balade en VAE – Tarif Famille (2 adultes + 2 ou 3 enfants de 8 à 14 ans)	150.00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO – Sortie FAT BIKE – Tarif adulte	45.00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO – Sortie FAT BIKE – Tarif enfant de 12 à 14 ans	30.00 €	10% du prix de vente
TRADIJAZZ – Billet Spectacle « Coutainville, la belle époque » – Plein Tarif à partir de 27 ans	10.00 €	10% du prix de vente
TRADIJAZZ – Billet Spectacle « Coutainville, la belle époque » – Tarif Réduit (adhérents et jeunes de 13 à 26 ans)	8.00 €	10% du prix de vente
TRADIJAZZ – Billet Spectacle « Coutainville, la belle époque » – Gratuit pour les moins de 12 ans	-	-
LES BATELIERS DES MARAIS – Croisières commentées – Locations de barque – Balades privilèges	Tarif applicable par l'organisateur	10% du prix de vente
LA BALADE D'ANTON – CLASSIQUE – Tarif adulte à partir de 13 ans	17.00 €	10% du prix de vente
LA BALADE D'ANTON – CLASSIQUE – Tarif enfant de 4 à 12 ans	12.00 €	10% du prix de vente

LA BALADE D'ANTON - CLASSIQUE - Gratuit enfant de moins de 4 ans	- €	-
LA BALADE D'ANTON - GOURMANDE - Tarif adulte à partir de 13 ans	25.00 €	10% du prix de vente
LA BALADE D'ANTON - GOURMANDE - Tarif enfant de 4 à 12 ans	12.00 €	10% du prix de vente
LA BALADE D'ANTON - GOURMANDE - Gratuit enfant de moins de 4 ans	- €	-
ASSOCIATION SPORTIVE DU TENNIS GOUVILLAIS - Location court de tennis - Tarif pour 1 heure	8.00 €	10% du prix de vente
LA CANOPEE -BULLE DE SABLE - Séance de sophrologie sur la plage - Tarif adulte à partir de 16 ans	11.00 €	10% du prix de vente
LA CANOPEE -BULLE DE SABLE - Séance de sophrologie sur la plage - Tarif enfant de 10 à 15 ans	9.00 €	10% du prix de vente
MAUNA KEA SKIM CLUB - Séance Initiation Skimboard - Tarif unique à partir de 7 ans	20.00 €	10% du prix de vente
UNDER GRANGE FESTIVAL - Billet d'entrée Pass 1 jour	22.00 €	10% du prix de vente
UNDER GRANGE FESTIVAL - Billet d'entrée Pass 2 jours	40.00 €	10% du prix de vente
DEPARTEMENT DE LA MANCHE - Billet concert Festival des traversées de Tatihou	Tarif délibéré par le département	10% du prix de vente
PARC ANGE MICHEL - Billet d'entrée Haute-saison (de juin à août) adulte à partir de 12 ans	22.00 €	1.30 € par billet vendu
PARC ANGE MICHEL - Billet d'entrée Haute-saison (de juin à août) enfant à partir de 95cm et jusqu'à 11 ans inclus	19.50 €	1.05 € par billet vendu
PARC ANGE MICHEL - Billet d'entrée Basse-saison (avril, mai, septembre) adulte à partir de 12 ans	21.00 €	1.20 € par billet vendu
PARC ANGE MICHEL - Billet d'entrée Basse-saison (avril, mai, septembre) enfant à partir de 95cm et jusqu'à 11 ans inclus	18.50 €	0.90 € par billet vendu

ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE GUIDE PRATIQUE ET TOURISTIQUE		
Format « 1 page » Guide Pratique	400,00 €	400,00 €
ANIMATIONS DIVERSES ET FRAIS DE GESTION FACTURES		
Frais de dossier liés à la gestion des réservations Jazz In Couette	25,00 €	25,00 €
Frais de participation Zic sur le Zinc	50,00 €	50,00 €
Visite conseil seule au préalable d'un classement de meublé	50,00 €	50,00 €
Visite conseil suivie du classement pour 1 meublé	150,00 € (50,00 € la visite conseil + 100,00 € la visite de classement)	150,00 €
Visite conseil suivie du classement pour 2 meublés	280,00 € (100,00 € la visite conseil + 180,00 € la visite de classement)	280,00 €
Visite conseil suivie du classement par meublé supplémentaire à partir du 3e	120,00 € (50,00 € la visite conseil + 70,00 € la visite de classement)	120,00 €a

Visite de classement pour 1 meublé	150,00 €	150,00 €
Visite de classement pour 2 meublés	280,00 €	280,00 €
Visite de classement par meublé supplémentaire à partir du 3 ^{ème}	120,00 €	120,00 €

LOCATIONS		
Location d'audioguide	3,00 € par appareil	3,00 € par appareil
Location d'audioguide Tarif bas carbone	2,50 € par appareil	2,50 € par appareil
Caution demandée pour toute location de joëlette ou hippocampe	100,00 €	/
Location poussette	8 € / jour	8 € / jour
	20 € / semaine	20 € / semaine
Dépôt de garantie pour location poussette	150,00 €	/
Location porte bébé dorsal	5 € / jour	5 € / jour
	15 € / semaine	15 € / semaine
Dépôt de garantie pour location porte bébé dorsal	99,00 €	/
Location lit parapluie	4 € / jour	4 € / jour
	12 € / semaine	12 € / jour
Dépôt de garantie pour location lit parapluie	80,00 €	/
FRAIS POSTAUX DES ENVOIS DE LA BOUTIQUE EN LIGNE		
Frais liés à l'expédition des colis de la Boutique en ligne	Tarif postal en vigueur +2 € de frais d'emballage	Tarif postal en vigueur + 2 € de frais d'emballage

TARIFS DES PRODUITS BOUTIQUE		
Désignation du Produit	Prix de vente Public TTC	Prix de reversement EPIC
PRODUITS BOUTIQUE		
Crayon Papier Princesse ou Normandie	0,90 €	0,90 €
Cartes postales Painsecq	1,50 €	1,50 €
Cartes postales Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Disque de stationnement	2,00 €	2,00 €
Circuit randonnée pédestre à partir de la 2 ^{ème} fiche	0,50 €	0,50 €
Lot de 5 fiches de randonnée (+ 1 gratuite) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	2,00 €	2,00 €
Lot de 10 fiches de randonnée (+ 2 gratuites) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	4,00 €	4,00 €

Lot de 36 fiches de randonnée Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	10,00 €	10,00 €
Fiche Circuit Vélo	Gratuit	Gratuit
Savons au lait d'ânesse	3,80 €	3,80 €
Livre Normandie pour enfants	10,90 €	10,90 €
Bouteille isotherme QWETCH	28,00 €	28,00 €
Affiches « 1944.... Coutances se souvient »	2,00 €	2,00 €
Affiches sans cadre Painsecq	18,00 €	18,00 €
Affiches cadre Painsecq	45,00 €	45,00 €
Ouvrage Château de Cerisy-la-Salle	19,00 €	19,00 €
Mug émaillé estampillé Coutances Tourisme jusqu'au 14/04/24	8,00 €	8,00 €
Mug émaillé estampillé Coutances Tourisme à compter du 15/04/24	9,00 €	9,00 €
Sac shopping Coutances Tourisme	15,00 €	15,00 €
Yoyo Coutances Tourisme	7,00 €	7,00 €
Porte-clés Gustave à la mer	6,00 €	6,00 €
Abécédaire Jazz sous les pommiers	35,00 €	35,00 €
Ouvrage pour enfant Au bord de la mer	5,60 €	5,60 €
Carnet bleu Format A6 Coutances Tourisme	4,50 €	4,50 €
Carnet Kraft Format A5 Coutances Tourisme	6,00 €	6,00 €
Magnet Visuels Coutances Tourisme	3,00 €	3,00 €
Stickers Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Affiches à colorier	10,90 €	10,90 €
Médaille souvenir cathédrale	2,00 €	2,00 €
Ouvrage Abbaye de Hambye - OREP	15,00 €	15,00 €
Monographie de la cathédrale - OREP	5,00 €	5,00 €
Fouta Brodée Petit format 100 X 200	19,00 €	19,00 €
Fouta Brodée Grand Format 200 X 200	24,00 €	24,00 €
Carnet du Miquelot	5,00 €	5,00 €
Les Chemins aux Anglais	14,00 €	14,00 €
Topoguide La Manche à Pied	15,90 €	15,90 €
Topoguide La Manche à Pied édition 2024	16,40 €	16,40 €
Topoguide Tour du Cotentin	16,50 €	16,50 €
Topoguide Tour du Cotentin édition 2024	18,40 €	18,40 €
Magnet bois visuels Destination	3,00 €	3,00 €
Porte-clés bois visuels Destination	4,00 €	4,00 €
Crayons de couleurs enfants	3,50 €	3,50 €
Tattoo Pirates	2,90 €	2,90 €
Tattoo Top Banana	2,90 €	2,90 €
Moulin à vent	3,50 €	3,50 €
Cerfs-volants	12,00 €	12,00 €

Cerfs-volants de poche	7.50 €	7.50 €
Coloriage vacances	5.95 €	5.95 €
P'tit loup Mon cahier d'autocollants	4.95 €	4.95 €
Drapeaux Normands	4.00 €	4.00 €
Boules à neige	5.90 €	5.90 €
Autocollants Normandie	2.50 €	2.50 €

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION DE MISE EN DEPOT

PRODUITS BOUTIQUE EN DEPÔT

Produits Amis de la cathédrale – Elan médiéval	4,30 €	0,50 €
Carnets de vagabondage	8,00 €	10% du prix de vente
Livret des havres	1,00 €	10% du prix de vente
JAZZ – Carte postale	1,00 €	20% du prix de vente
JAZZ – Affiches	5,00 €	20% du prix de vente
JAZZ – Affiches à compter du 28/03/2025	6,00 €	20% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer - Livret sur les pêcheries	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer – Affiche	4,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer – Livret Enquêtes enfants	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Blainville-sur-mer – Livret Richesses du territoire	5,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Lot de 6 promenades Agon	3,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Cendrier	1,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Parapluies	36,00 €	6,00 € par unité vendue
POULET PATRICE – Ouvrage #coutaincestdivin	15,00 €	30% du prix de vente
ASSOCIATION LUNDI – Ouvrage Regnéville-sur-mer	16,00 €	25% du prix de vente
MAIRIE HAUTEVILLE SUR MER – Canotier	12,00 €	20% du prix de vente

N°8 - Questions diverses

Monsieur DHOMBRES s'interroge sur la nécessité de compléter une fiche individuelle de police pour la clientèle étrangère.

Les hébergeurs doivent faire compléter à leurs clients étrangers (dès leur arrivée) une fiche individuelle de police qui consiste à renseigner les données personnelles du client. En cas de troubles à l'ordre public, recherche ou enquête judiciaire, sur demande des services de police ou gendarmerie, cette fiche devra être transmise.

Monsieur DHOMBRES fait part de son constat d'une baisse significative des réservations dans ses chambres d'hôtes pour la saison 2025. Il souhaiterait avoir le retour des tendances de réservation des chambres d'hôtes sur le territoire afin de savoir si c'est général ou propre à sa situation.

Un état des lieux est actuellement en cours pour connaître les disponibilités des hôtels et chambres d'hôtes du territoire. Plusieurs propriétaires de ce type d'hébergement ont déjà exprimé un constat similaire.

Laurence RACINE informe les membres du comité de direction qu'une invitation leur a été envoyée pour l'inauguration de la station trail qui aura lieu le lundi 23 juin 2025 à 18h30 au parc des sports de Coutances.

Par ailleurs, la conférence de presse estivale de l'office de tourisme aura lieu le vendredi 20 juin à 10h au bureau de Coutances de l'office de tourisme.

Enfin, le vernissage de la Cancan biennale #1, dont Coutances Tourisme et la ville de Coutances sont partenaires, aura lieu le vendredi 4 juillet à 18h30 à l'espace Saint-Nicolas.

Aucune autre question n'a été posée. La séance est levée à 19h45.

Fait à Coutances le 16 juin 2025

La présidente
Valérie LECONTE



La secrétaire
Laurence RACINE

Certifié rendu exécutoire par la présidente, le 16 juin 2025.